

sept semaines de traitement; le diabète étant toujours grave dans l'enfance, ce fait mérite d'être retenu, toutefois il faut constater que le bromure n'a pas répondu aux espérances que l'on avait fait concevoir. On prescrira le bromure avec avantage dans le diabète nerveux, si les malades ne sont pas trop déprimés (5 à 4 grammes par jour).

Les sels de quinine (Worms) : sulfate, chlorhydrate ou valérianate, à la dose de 20 à 60 centigrammes *pro die*, sont utilisés fréquemment; associés à l'opium, ils donnent les meilleurs résultats dans les névralgies si rebelles des diabétiques.

Le nervin le plus récemment employé, et qui n'a pas tardé à détrôner les précédents, est l'antipyrine.

L'antipyrine exerce sur les échanges nutritifs une action modératrice des plus remarquables qui se traduit par la diminution de la quantité des urines et du taux de l'urée; il était indiqué de l'employer dans le diabète et de rechercher si la glycosurie n'était pas influencée par elle, d'autant plus que c'est le médicament qui atténue le mieux l'excitabilité du système nerveux central. Déjà M. Huchard l'avait employée dans le goitre exophtalmique et Gœnner (de Zurich) l'avait prescrite dans le diabète, lorsque le professeur G. Sée eut l'idée d'en faire la base d'une médication systématique du diabète; il avait remarqué que l'antipyrine, donnée comme analgésique à un diabétique atteint de sciatique double, avait non seulement supprimé les douleurs, mais encore fait disparaître le sucre des urines.

Les expériences instituées par M. Gley sur les animaux rendus diabétiques ne firent que confirmer cette nouvelle propriété de l'antipyrine. Aujourd'hui l'antipyrine est l'un des médicaments les plus usités et c'est celui auquel on peut attribuer la plus grande efficacité, tout au moins dans la forme nerveuse du diabète.

L'antipyrine ne guérit pas d'ailleurs le diabète, pas plus que tous les autres médicaments précédemment énumérés; mais, dans le diabète de moyenne intensité, son emploi combiné avec celui du régime de Bouchardat amène rapidement une diminution considérable de la glycosurie et de la polyurie et parfois leur suppression totale. On peut maintenir pendant longtemps les malades en un état de parfaite santé relative en instituant, à intervalles réguliers, le traitement par l'antipyrine. G. Sée prescrivait le médicament à la dose de 5 grammes par jour chez l'adulte et le continuait pendant deux à trois semaines; puis il en reprenait l'usage après une ou deux semaines de repos, mais il vaut mieux n'employer l'antipyrine que pendant six ou sept jours. On peut l'associer avec avantage au bicarbonate de soude.

Dans les diabètes intenses, dans ceux où l'élimination journalière du glucose atteint ou dépasse par exemple 150 grammes par jour, l'antipyrine diminue encore la glycosurie, mais ne parvient pas à la supprimer. Chez les diabétiques malades depuis fort longtemps, atteints de lésions cardiaques ou surtout rénales, le traitement par l'antipyrine est à déconseiller; son action est nulle dans le diabète pancréatique.

L'aspirine, à la dose de 2 à 5 grammes par jour, a été employée dans le diabète nerveux et a parfois réduit la glycosurie dans des proportions considérables.

Nous n'avons pas épuisé la longue liste des médicaments qui ont été prescrits

dans le diabète; bien d'autres encore tels que l'iode, l'ergot de seigle, la créosote, le nitrate d'urane (West), etc., ont été utilisés, mais ceux qui viennent d'être cités sont les seuls qui méritent d'être mentionnés.

Aux médications antidiabétiques proprement dites, on joint des médications accessoires destinées à combattre certains symptômes liés indirectement au diabète; parmi ces symptômes figurent au premier rang l'asthénie, aussi la médication tonique est-elle particulièrement indiquée.

La strychnine est l'un des meilleurs agents de cette médication; elle agit autant comme stimulant général que comme amer eupeptique; on prescrit soit l'arséniate de strychnine en pilules de 1 milligramme (4 par jour), soit le sulfate de strychnine en solution :

Sulfate de strychnine. . . . .	5 centigrammes.
Eau distillée . . . . .	150 grammes.

Dose : 2 à 5 cuillerées à café par jour.

Le fer a été souvent prescrit. Lécorché le considère comme très utile dans tous les cas où les forces du malade commencent à baisser, tandis qu'Albert Robin le tient pour nuisible. En tout cas, on ne doit le donner qu'à doses faibles, en raison de son action irritante sur le tube digestif.

L'huile de foie de morue est un des meilleurs reconstituants, mais on ne doit en recommander l'usage qu'aux malades dont les fonctions digestives sont satisfaisantes; on la donnera à la dose moyenne de 2 cuillerées à bouche.

Le quinquina est également un excellent tonique; mais on ne doit pas le prescrire dans le vin : on administrera l'extrait mou à des doses variant de 4 à 6 grammes par jour.

La lécithine peut être employée avec avantage pour relever l'état des forces chez les diabétiques déprimés (0 gr. 50—0 gr. 60 par jour, en pilules).

Le traitement thermal complète avantageusement dans certains cas le traitement alimentaire et médicamenteux; seulement il n'est pas applicable à tous les cas de diabète indistinctement.

L'action curative des eaux minérales est d'ailleurs favorisée au plus haut point par le genre de vie que mènent les malades à la station thermale : ils s'y trouvent au grand air, éloignés de leurs affaires, à l'abri des préoccupations; ils peuvent s'y livrer dans les meilleures conditions à la promenade, aux exercices qui leur sont recommandés, aussi de notables améliorations sont-elles fréquemment constatées à la suite d'une cure à Vichy ou à Carlsbad.

Les eaux alcalines occupent le premier rang dans le traitement thermal du diabète, et parmi elles Vichy et Carlsbad.

La cure à Vichy peut être recommandée à tous les diabétiques arthritiques.

« Sont particulièrement justiciables de Carlsbad, les diabétiques obèses, à ventre gros, hémorroïdaires, atteints de dyspepsie intestinale avec constipation rebelle ou diarrhée tenace, ou chez qui le foie, la rate, les reins sont congestionnés, et même en voie de dégénérescence; en un mot, ceux qui présentent cet état morbide qu'on a désigné sous le nom de stase veineuse, de pléthore abdominale. Dans ce cas, l'action profondément altérante et aussi déplétive à volonté des eaux de Carlsbad trouve son indication, pourvu toutefois que l'organisme